

PRENDRE EN CHARGE L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

CADRE DE TRAVAIL

Je travaille depuis 4 ans dans une école d'enseignement spécialisé. L'école est située dans une petite ville d'où est issue la moitié de la population scolaire, l'autre moitié provenant des villages des alentours... L'école compte 4 classes et 42 élèves ; les locaux sont tous vastes et très récents (la commune a construit des nouveaux bâtiments, ce qui a permis à deux classes de l'enseignement spécialisé de sortir l'une de la cave, l'autre d'un réduit).

Cela fait à peu près huit ans que je travaille en Pédagogie Freinet - 8 ans de journal scolaire, 8 ans de conseil de classe, 6 ans de correspondance.

La classe n'est pas organisée en atelier. Seul l'atelier imprimerie est installé en permanence ; les autres (math, mesure, expression artistique) sont rangés dans des armoires - chacun soit sur une étagère, soit dans une boîte).

Nous publions un journal scolaire un peu différent.

Le coin lecture est assez vaste (3 m/3 m) et assez confortable (tapis plein - des échantillons récupérés chez un décorateur).

Je pratique cette année une correspondance espacée avec une classe de Béziers, une correspondance naturelle et 2 élèves ont un correspondant à qui ils écrivent régulièrement.

MATÉRIEL DE LECTURE DISPONIBLE

- Fichier de lecture 2^e A.
- Les 5 séries d'Enfantines et le fichier de questions.
- Tous les *J Magazines* parus ; d'autre part, comme je suis abonné, 10 numéros arrivent sur l'année.
- 150 *BTJ* - je suis également abonné.
- Un fichier de poésies ; poèmes que j'ai récoltés un peu partout et soit recopiés, soit collés sur des fiches cartonnées.
- Un fichier d'une centaine de petites demandes simples vérifiant rapidement la compréhension.

- Un fichier de textes à reconstruire, fichier composé moi-même avec des textes d'enfants. Ce fichier est progressif (20 fiches - une phrase coupée suivant les groupes de sens - 10 textes coupés en phrases - 10 textes coupés en paragraphes - 10 textes coupés par lignes - chaque texte est dans une enveloppe et il s'agit de le reconstruire).

- Les albums réalisés dans la classe, les années antérieures.

- Des journaux scolaires :

- ceux des années antérieures

- ceux reçus d'autres classes

- ceux qui arrivent en cours d'année.

- Des livres de lectures - une trentaine - cela va du petit livre illustré avec peu de texte au livre Folio Junior. Je me suis basé sur les livres que la CEL propose dans la Marmothèque.

- Une dizaine de recueils de poésies (recueils d'auteurs ou par thème).

- Une trentaine de *SBT* - textes d'auteurs.

Tout ce matériel est rassemblé sur une étagère dans le coin lecture sauf :

- le fichier de lecture 2^e A

- les Enfantines et le fichier questions

- le fichier « reconstruire des textes »

qui se trouvent avec les autres fichiers de problèmes et d'orthographe.

PRÉLIMINAIRE ESSENTIEL

Ma classe est - de choix du maître - une classe coopérative en marche vers l'autogestion.

Deux règles fondamentales - la constitution - la régissent.

1) Loi d'entraide, de coopération

2) Loi de respect (des autres, du matériel).

Toutes nos règles de vie élaborées lors des conseils de classe



passent par ce crible. Si elles ne le supportent pas, elles sont rejetées.

Ces deux règles ont été expliquées en début d'année et elles sont affichées (de même que nos règles de vie qui, elles, évoluent bien évidemment).

Ces règles de vie touchent :

- à la vie en ateliers
- à la vie lors du travail collectif ou individualisé
- à la marche du conseil (rôle de l'animateur, des participants)
- à notre vie lors des sorties, des moments libres (les récréations).

Le conseil de classe organise notre travail de la semaine.

LES ENFANTS

10 enfants depuis 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans d'enseignement spécialisé, entre 9 ans et 13 ans, tous à des niveaux de lecture différents.

3 parmi eux ont déjà passé un an avec moi ; ils sont parmi les meilleurs lecteurs (tant pour la fluidité de lecture que pour la compréhension).

Tous savent donc déchiffrer avec plus ou moins de rapidité. Quatre ont encore de grosses difficultés avec les sons « plus compliqués » (euil - ouil - ail - ain...). L'une bute sur des sons très simples ; ceci est dû à sa dyslexie profonde. Neuf ont des difficultés de confusion de lettres. Enfin une est complètement hermétique à la lecture.

Les nouveaux sont peu en confiance face à l'acte de lire et ne connaissent la lecture que d'une manière très scolastique (lire un texte au TN à tour de rôle, texte qui ne les touche pas, ne les accroche pas, répondre à des questions après lecture...)

ÉVOLUTION DU « LIRE »

Premier objectif, il s'agit de réaliser une cassure dans la scolastique qui les a si bien imprégnés ; nous ne lisons plus des textes tous ensemble au TN, nous ne lisons plus un texte photocopié, sur une feuille puis nous ne répondons plus aux questions pour « voir si on a bien compris ».

Par contre, nous lisons à tour de rôle, assis autour de la table une BTJ, un SBT avec textes d'auteurs suite à notre entretien : chacun lit une page - les plus forts aident les plus hésitants. Nous lisons dans les vieux journaux scolaires. Nous lisons nos textes libres puis la feuille imprimée. Le coin lecture est bien évidemment ouvert pendant les moments de travail individualisé et là ils puisent dans toute la panoplie de livres, de documents. Nous lisons aussi tous le même livre.

Lors du conseil du 30 octobre (après deux mois de classe), la lecture est abordée au conseil. Un des « anciens » a trouvé que les « nouveaux » ne savent pas très bien lire et qu'ils devraient apprendre. Sur ce, tous sont d'accord. Mais là où cela se complique c'est quand il faut trouver les moyens... Les « nouveaux » reviennent avec les méthodes de l'an dernier qui sont rapidement rejetées par les 3 « anciens ».

Finalement nous arrivons à la décision suivante : tous les jours, nous lisons, nous nous entraînons, pendant 20 minutes. Chacun choisit un livre, un texte, le lit et puis le raconte aux autres. Ces 20 minutes sont en plus de toutes les occasions de lire qui se présentent à nous.

Bien vite cependant, le conseil est amené à rediscuter du problème car certains ne savent rien raconter.

- « C'est qu'ils n'ont pas lu. »
- « Si mais moi j'oublie vite ».

Le coin lecture devient également coin-causette et même coin-dispute.

Il faut régler ces problèmes.

« Pas plus que 3 dans le coin lecture ». Plus tard (vers le mois d'avril), les enfants décideront que peu importe où on lit ; ce qu'il faut c'est le calme et pas des envies de bavarder. La règle sera de trouver un endroit calme, n'importe où dans la classe. Lors d'un conseil suivant, certains enfants demandent de l'aide. Les anciens se proposent mais exigent qu'il leur reste un moment pour eux-mêmes !

« Et le maître ? Il doit vous aider également. » Déjà je circulais, aidais l'un, faisais lire à voix haute un autre, revoyais un son, prenais des notes pour le travail individualisé. Je leur fais remarquer.

La décision après discussion sera que le maître doit passer pendant la demi-heure (de 20 minutes, temps trop court, nous étions passés à la demi-heure) chez au moins 2 élèves et les aider. Comme ça, il les aura tous aidés sur une semaine.

Vers le mois de mars, ils se plaignent de ne pas avoir des livres nouveaux. « On a tout lu ». Ce qui est loin d'être la réalité pour la plupart mais je profite de cette remarque pour leur signaler l'existence de la Bibliothèque Communale. Séverine sait où elle se trouve et va se renseigner sur les heures d'ouverture. Jusqu'à la fin de l'année, nous nous y rendons tous les 15 jours. Chaque enfant choisit deux livres qu'il croit être capable de lire (à combien de tâtonnements cela n'a-t-il pas donné lieu !)

LIMITES DE L'EXPÉRIENCE

• Je n'ai pas réalisé en début d'année un test de lecture (autant de mots par minute...)

Scientifiquement, il m'est donc impossible d'affirmer que les enfants ont progressé de...

• Le temps : un an c'est très court pour réaliser cette expérience. Les prises de conscience sont lentes (parce que naturelles !) et j'ai la certitude de ne pas avoir été jusqu'au bout de la progression.

RÉFLEXIONS PERSONNELLES

Peu m'importe la mesure scientifique des progrès. J'ai la certitude que :

- les enfants sont réconciliés avec la lecture, avec le plaisir de lire ;
- les enfants ont progressé sur le plan compréhension d'une information ;
- les enfants ont décidé pour eux ;
- qu'il est possible que des enfants prennent leur apprentissage en main. Ce qui est possible en lecture, l'est aussi en math, ou en orthographe ;
- que surtout, des personnalités se sont cherchées, trouvées ;
- que l'apprentissage n'est pas seulement un acte individuel mais aussi un acte collectif (que le groupe est stimulant pour les apprentissages, à condition que le climat de respect et d'entraide soient règles essentielles).

J'ai la certitude aussi que nos classes sont des lieux de recherches exceptionnels pour nous praticiens. Que ces lieux ne sont évidemment pas reconnus par les chercheurs des hautes sphères et que ce sont eux qui y perdent.

Ch. DIFFELS

Reproduit de « Education Populaire »
Revue de l'École Moderne Belge - octobre 82

